

Appel à Manifestation d'Intérêt : Analyse des implications des changements légaux en République du Congo pour les outils de WRI sur les forêts

Mars 2022

1. Introduction

Le World Resources Institute (WRI) est une organisation dont la mission est d'amener la société à vivre d'une manière qui protège l'environnement et sa capacité de la terre à répondre aux besoins et aspirations des générations actuelles et futures. En République du Congo, WRI entend contribuer à revitaliser et protéger les paysages ruraux et urbains. A ce titre, l'organisation travaille à :

- Informer les politiques et décisions se rapportant à l'aménagement du territoire ;
- Renforcer et sécuriser les droits fonciers les communautés locales et peuples autochtones ;
- Améliorer les pratiques de gestion durable des terres au niveau local ;
- Améliorer la transparence et la durabilité des chaînes de valeurs des commodités forestières ;

Pour réaliser cette quadruple ambition, WRI facilite des processus multi-acteurs et déploie de manière intégrée des outils et plateformes. Le présent AMI concerne trois plateformes et outils régulièrement mobilisés de manière intégrée par WRI, l'administration, le secteur privé et la société civile au Congo, dans l'accomplissement de leurs missions respectives. Il s'agit de l'Atlas Forestier, Forest Watcher et Open Timber Portal.

Depuis plus d'une décennie, WRI et le MEF produisent conjointement l'**Atlas Forestier**, une plateforme interactive en ligne qui met à la disposition des parties prenantes et du grand public des informations spatiales actualisées sur l'aménagement forestier. De cette plateforme est extrait, selon la disponibilité des données, un Poster ou carte présentant la situation de l'aménagement à un moment précis. L'Atlas Forestier est un outil crucial pour une prise de décision informée et la réduction des conflits d'usage en milieu forestier. Il est une déclinaison nationale de la plateforme Global Forest Watch.

Forest Watcher, une autre application de Global Forest Watch, permet de suivre et documenter les changements du couvert forestier. Actuellement utilisé par des agents du MEF, des entreprises forestières et de la société civile, cet outil permet de traiter des alertes de déforestation à partir de données satellitaires et radars.

Conçu par WRI en collaboration avec des organismes gouvernementaux, des représentants du secteur privé ainsi qu'un grand nombre d'organisations de la société civile, l'**Open Timber Portal** est une plateforme indépendante qui permet à toutes les parties prenantes de rendre publiques des informations auparavant inaccessibles sur le respect des exigences en matière de légalité du bois. Des entreprises forestières et des organisations de la société civile opérant en République du Congo disposent de comptes actifs et à jour dans l'Open Timber Portal.

2. Contexte de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

La Loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier traduit les ambitions définies dans la politique forestière, notamment en termes de gestion durable des forêts, contribution à l'économie verte, réduction de la pauvreté et lutte contre le changement climatique. A ce titre, elle est porteuse de nombreuses innovations parmi lesquelles l'on peut citer l'emphase sur la mise en œuvre du système de vérification de la légalité, l'instauration de la certification forestière et de l'observation indépendante, l'introduction de nouveaux types de titres forestiers tels que la forêt communautaire, et la reconnaissance de nouveaux droits pour les communautés locales et peuples autochtones dans la prise des décisions et le partage des bénéfices. Selon plusieurs communications du Ministère de l'Economie Forestière, les principaux textes d'application de la loi seront élaborés et adoptés avant la fin du premier trimestre 2022. Ce nouvel arsenal juridique entraînera des répercussions encore peu maîtrisées sur les outils et plateformes que WRI et ses partenaires mobilisent en République du Congo. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt vise à résorber cette lacune.

3. Objectifs

L'objectif global de cette étude est de générer des informations et des leçons pour améliorer le fonctionnement et le déploiement l'Atlas Forestier, Forest Watcher et l'Open Timber Portal sur la base des récents changements législatifs et institutionnels, particulièrement dans le secteur forestier avec un regard sur les autres secteurs pertinents. Trois thèmes centraux à ces plateformes et outils guideront l'étude : gestion des données spatiales et documentaires sur l'aménagement forestier (Atlas forestier), suivi du couvert forestier (Forest Watcher) et suivi de la transparence dans le secteur du bois (Open Timber Portal).

L'étude vise particulièrement à examiner et renseigner sur :

- Les innovations juridiques, avec un accent sur la loi n°33-2020, et institutionnels se rapportant aux thèmes centraux listés ci-dessus ;
- La capacité actuelle de l'Atlas Forestier, Forest Watcher et Open Timber Portal à répondre de manière satisfaisante aux innovations identifiées ;
- Les implications de la nouvelle loi sur les vérificateurs de la grille de légalité
- Les stratégies et actions concrètes à prendre pour réaménager efficacement l'Atlas Forestier, Forest Watcher et Open Timber Portal.

Les résultats de cette étude serviront de base pour ouvrir le dialogue entre WRI, l'administration, le secteur privé, la société civile et les communautés locales et peuples autochtones sur l'amélioration des fonctionnalités des plateformes et outils.

4. Etendue de l'étude

Les outils visés par cette étude sont l'Atlas Forestier et Forest Watcher, liés eux-mêmes à la plateforme Global Forest Watch, et Open Timber Portal. Chacun de ces outils est actuellement administré et utilisé par une grande diversité d'acteurs : le Ministère de l'Economie Forestière, les entreprises forestières, les

OSC nationales et internationales, les communautés locales et peuples autochtones, les acheteurs de bois étrangers et les chercheurs. L'étude prendra soin de garantir que les améliorations prévues, sur la base des innovations légales et institutionnelles, permettent effectivement de répondre aux besoins de ces catégories d'acteurs. Le cadre de référence sera la Loi n°33-2020 et ses textes d'application. Mais l'étude devra également considérer toutes les innovations au niveau national qui pourraient affecter la capacité de l'Atlas Forestier, Forest Watcher et l'Open Timber Portal à contribuer à l'amélioration de la gestion des données spatiales et documentaires, le suivi du couvert forestier, et la transparence dans le secteur forestier.

Un accent particulier sera mis sur la manière dont ces plateformes et outils pourraient faciliter la réalisation des droits des communautés locales et peuples autochtones tels que nouvellement précisés dans la Loi n°33-2020.

5. Approche méthodologique

L'étude combinera des approches qualitative et quantitative et pourrait mobiliser les méthodes suivantes : analyse juridique, revue de la littérature, questionnaires, et entretiens ouverts et semi-directifs auprès d'une liste d'acteurs bien définis.

Le (la) consultant(e) prendra soin d'adopter une approche inclusive, notamment au travers d'au moins une réunion incluant les principaux gestionnaires et utilisateurs des plateformes et outils.

6. Rôles et responsabilités

Le rôle du (de la) consultant (e) est de proposer une méthodologie détaillée et complète for cette étude à WRI, comprendre et pouvoir manipuler les plateformes et outils, conduire une revue de la littérature sur le sujet, réaliser des questionnaires et entretiens, participer à des appels avec l'équipe de WRI, rédiger le rapport et faciliter au moins une rencontre multi-acteurs.

La gestion globale de cette prestation est de la responsabilité de WRI Congo qui assurera le lien entre le (la) consultant (e) et les autres experts de WRI et toutes les parties prenantes importantes.

7. Livrables

Les principaux livrables attendus de cette étude sont :

- Un état des lieux des innovations de la loi n°33-2020 et ses textes d'application, et d'autres instruments pertinents, se rapportant aux trois thèmes de l'étude ;
- Une proposition de stratégie et de liste d'actions précises pour l'amélioration du fonctionnement et du déploiement de l'Atlas forestier, Forest Watcher et l'Open Timber Portal ;
- Un compte-rendu détaillé des échanges bilatéraux et en groupe avec les parties prenantes clés autour des innovations identifiées et des actions proposées ;
- Un rapport final en Français comprenant au moins un résumé exécutif (1 page), un texte plus élaboré (max. 10 pages) et des annexes.

8. Profil et qualifications

WRI recherche un (e) consultant (e) disposant d'excellentes connaissances du secteur forestier et des outils et plateformes de WRI. Il/elle devra idéalement disposer de :

- Un diplôme d'ingénieur dans la gestion forestière, l'industrie du bois, ou l'économie forestière ou diplôme équivalent ;
- Une excellente connaissance des enjeux du secteur forestier au Congo, des récentes évolutions et des acteurs clés ;
- Une maîtrise avérée ou partielle de l'Atlas Forestier, Forest Watcher et l'Open Timber Portal ;
- Au moins 10 années d'expérience professionnelle dans le secteur forestier et secteurs connexes au Congo ;
- Excellentes capacités d'analyse, y compris avec preuve d'études similaires déjà réalisées ;
- Très bon niveau d'écriture en Français. Un niveau au moins intermédiaire en Anglais est un atout.

9. Procédure de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse teodyl.nkuintchua@wri.org avec copie à carl.tchissambou@wri.org, au plus tard le **15 Avril 2022** spécifiant « Etude_implications légales et institutionnelles_Atlas-FW-OTP ».

Le dossier de candidature, soumis exclusivement en Français devra comprendre :

- Un curriculum vitae détaillé comprenant des liens vers des études similaires ;
- Une offre technique d'au plus 3 pages
- Un budget détaillé en FCFA et en dollars américains.

Les candidat (e)s devront clairement mentionner toute activité précédente ou en cours avec WRI, de même que tout risque de conflit d'intérêt.

Toutes les dépenses liées à la réalisation de cette étude sont à la charge du (de la) consultant (e).

Le budget total disponible pour les honoraires est de \$7 500, taxes comprises.

Le calendrier provisionnel prévoit :

Tâches	Date limite
Recrutement du (de la) consultant (e)	30 Avril 2022
Contractualisation	15 Juin 2022
Phase de lancement : échanges avec WRI	30 Juin 2022
Phase de recherche	30 Juillet 2022
Rapport final de l'étude	31 Août 2022